

gulaire avec les angles postérieurs allongés. Elytres arrondies à l'extrémité, à épipleures étroites ; ailes présentes. 6e segment ventral visible, échancré dans les ♂.

Insectes de bonne taille, de forme ovalaire. Une seule espèce rencontrée.

**Androchire pieds-jaunes.** *Androchirus luteipes*, Lec.—Long. .30 pce. Noir ; les pattes avec les 3 articles basilaires des antennes d'un beau jaune roussâtre. Prothorax pubescent soyeux, légèrement échancré à la base de chaque côté du milieu. Elytres convexes, rétrécies à l'extrémité, à stries fortement prononcées, les intervalles arrondis en côtes. Tarses légèrement brunâtres.—R.

Pris à St. Hyacinthe.

(A continuer.)

---

## REGLEMENTS

### Concernant le concours d'éloquence française établi par l'Institut-Canadien de Québec.

ART. I.—L'Institut-Canadien de Québec, grâce à la générosité de l'un de ses membres, ouvre un deuxième concours d'éloquence française auquel sont appelés tous les Canadiens.

ART. II.—Chaque concurrent devra adresser, le ou avant le premier septembre prochain, deux plis cachetés au secrétaire-archiviste de l'Institut-Canadien ; le premier contenant son travail et une épigraphe ; le second, la déclaration signée que l'ouvrage est inédit, avec la reproduction de l'épigraphe susdite suivie du nom de l'auteur et de l'indication de sa demeure.

ART. III.—Les juges de l'ouvrage seront : l'Hon. J. O. Beaubien, le docteur Hubert LaRue et Siméon Lesage, Ecr. ; ils décideront d'après le mérite absolu.

ART. IV. Les lauréats seront proclamés en séance solennelle de l'Institut, et recevront, à la discrétion du Jury, soit un seul prix de cent piastres, soit un premier prix de soixante-quinze piastres, et un deuxième prix de vingt-cinq piastres.